

sommaire

Un siècle

dossier préparé par Laurent Lasne

de Coopération

1900
2000

Un siècle de Coopération de production

De l'abolition du salariat à l'invention du salariat moderne

2

1900-1918

Les fondations du projet coopératif pour le XX^e siècle

4

1919-1935

Entre utopie et réalisme

18

1936-1938

Front Populaire : espoirs déçus et remises en question

32

1939-1945

La Coopération résiste à Vichy et préserve son unité

40

1946-1980

Reconstruction et méthodes nouvelles (1946-1950)

52

Antoine Antoni : témoignage d'un secrétaire général au long cours (1946-1980)

62

1981-1990

Vers une reconnaissance politique de l'Économie sociale

78

1991-2000

Coopération recherche partenaires pour réconcilier l'économique et le social
Interview de **Jean Gautier**, directeur de la Cgscop

94

Remerciements

À l'équipe de la bibliothèque du Musée social pour son accueil, sa disponibilité et son efficacité.

À Jean-Philippe Banal, qui s'est plié de bonne grâce au difficile exercice de la photographie de documents anciens.

Aux amis de la coopérative Péricop pour leurs précieuses indications sur "l'École de Saint-Claude" et l'envoi de documents inédits.

À François Espagne, pour sa confiance et d'utiles précisions sur les lignes de force et de faiblesse de la Coopération de production au cours du siècle.

Ce document n'engage bien sûr ni les uns ni les autres, il relève de la seule responsabilité de l'auteur.

Réalisation : Scopedit 37, rue Jean Leclaire - 75017 Paris

Directeur gérant : Jean Gautier - **Secrétariat de rédaction** : Emmanuelle Frezza - **Maquette** : In Studio 4

Impression : Imprimerie Nouvelle, 24, rue Soubise - 93400 Saint-Ouen

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2001 - CPPAP 63109 - ISSN 1264-949 X

Un siècle

De l'abolition du salariat

de Coopération

à l'invention du salariat moderne

de production

1900
2000

Au premier abord, on pourrait croire que l'histoire du Mouvement des coopératives de production au 20^e siècle est un long fleuve tranquille. Il est en tout cas respectueux du calendrier puisqu'en juillet 1900, il adopte sa première "constitution" ; et c'est juste un siècle plus tard en janvier 2000 que le Congrès national de Lyon l'actualise à l'orée du 21^e siècle. C'est aussi la stabilité de la Coopération de production qui est frappante avec un Mouvement ayant forgé la plupart de ses outils dès le début du siècle, et qui s'avère avoir beaucoup plus de points communs que de différences avec le Mouvement Scop du début du 21^e siècle.

Mais dès que l'on se plonge dans ce récit du siècle Scop, on est surtout impressionné par le courage d'un noyau de coopérateurs et coopératrices pour faire fonctionner leurs entreprises selon des règles différentes et l'effort qu'il leur a fallu déployer pour conforter, décennie après décennie, le Mouvement coopératif dont nous héritons.

UN PATRIMOINE FABULEUX D'EXPÉRIENCES COOPÉRATIVES

Le patrimoine transmis aux coopérateurs d'aujourd'hui, c'est d'abord la mise en pratique d'une forme d'entreprise dont toutes les grandes théories du 20^e siècle ont cherché à démontrer qu'elle était impossible. Il est émouvant de redécouvrir les statuts-type que diffusait, dès 1900, la *Chambre consultative des Associations ouvrières de production*. À l'époque, aucune loi ne pouvait donner des repères aux coopérateurs dans un pays dont on sait, qu'en 1900 comme en 2000, on redoute l'innovation et l'insécurité juridiques. Et il a fallu attendre la loi coopérative de 1947 puis celle de 1978 pour disposer d'un véritable statut des coopératives de production.

Il est fabuleux de redécouvrir combien les statuts coopératifs du début du siècle apportaient une émancipation des hommes et des femmes qui anticipaient les grandes conquêtes salariales du milieu du siècle. Très tôt, nos premières coopératives ont ainsi complété leurs objectifs entrepreneuriaux et ont, par exemple, participé à la création d'un "Orphelinat de la Coopération", d'une Maison de retraite des coopérateurs, etc.

C'est aussi dès le début du 20^e siècle que les coopératives ont su se rassembler pour conforter leurs pratiques coopératives et pour constituer un Mouvement national avec ses différents leviers de promotion et de développement. D'emblée elles disposent d'un journal, "L'Association ouvrière". La Centrale des Bilans est créée dès 1907.

Dès le début du siècle, des procédures autonomes de financement des coopératives sont organisées avec la Banque des coopératives et l'abondement de prêts par l'État ; une procédure de crédits à moyen terme qui, à partir de 1938 s'adossera sur les emprunts publics de la Caisse de Crédit coopératif.

En 1937 les structures du Mouvement se complètent avec la transformation de la Chambre consultative en "Confédération générale des sociétés coopératives ouvrières de production" et le renforcement d'une décentralisation au travers de Fédérations régionales (dont l'origine remonte à la "Fédération du Sud-Est" créée en 1894). Mais tout au long du siècle, les actions de développement du Mouvement sont restées quasi identiques, même si leurs modalités ont varié :

- développement du sociétariat, • effort de formation, • accès aux Marchés publics, considérés comme un service d'intérêt général pour casser les prix élevés de monopoles et dont le Mouvement s'honore en particulier lors de la 1^e Guerre mondiale, • cofinancements de l'État, parfois considérables avec l'arrivée du Bloc des Gauches en 1924 ou le début de la présidence Mitterrand après 1981.

Très tôt, les rapports d'activité des Congrès ont souligné la nécessité d'évoluer vers des coopératives de plus grande taille, l'impératif d'être mieux connus en particulier dans les écoles (Résolution de 1904 !), etc.

UNE AMBITION BRIDÉE

Précisément un siècle d'histoire Scop permet de mieux identifier les principales causes pour lesquelles la Coopération de production ne s'est pas plus développée et est restée trop méconnue.

La première, c'est que les alliés du Mouvement Scop se sont avérés des partenaires bien aléatoires. Loin de pouvoir s'appuyer sur les coopératives de consommateurs, le succès de celles-ci a le plus souvent bloqué net l'ouverture de la coopération salariale vers les activités de négociation et de commerce, dont l'histoire économique confirme la croissance plus forte que la production.

Issues du même Mouvement ouvrier que les Associations ouvrières de production, les organisations syndicales ont été alternativement de farouches adversaires des "petits bourgeois coopératifs" ou "des alliés pour un bout de chemin". Une alliance a ainsi été conclue avec la Cgt de Léon Jouhaux dans les années 30 ; mais la création de coopératives syndicales a été mal acceptée par le Mouvement Scop lorsqu'elle n'y retrouvait pas la totalité de ses règles statutaires.

Du côté politique, les alliés ont été nombreux avec un Parti radical souvent dominant de 1900 à 1930 et qui avait adopté le même slogan que les coopératives de production : "l'abolition du salariat". Un slogan longtemps payant en terme de subventions publiques avec le soutien de dirigeants tels qu'Édouard Herriot. Et, c'est là que le bât blesse car à partir des années 30, les gouvernements de Gauche comme de Droite ont été conduits non pas à combattre le salariat mais à accompagner sa modernisation. Ce n'est pas un hasard si les Scop qui avaient contribué avec d'autres à la victoire du Front populaire eurent très vite à protester contre le manque de soutien financier du Gouvernement Léon Blum. Celui-ci venait précisément d'initier l'un des éléments fondateurs de la France contemporaine avec les "Accords de Matignon" et l'avènement d'un État-providence soucieux d'assurer aux salariés : congés payés, conventions collectives, sécurité sociale, retraites, etc.

Avec le recul, la leçon du 20^e siècle Scop, c'est peut-être qu'avec une interprétation trop monolithique de ses règles statutaires, le Mouvement Scop a laissé se propager l'image d'une organisation anti-salariés au lieu de devenir le Mouvement du salariat moderne.

Ce sont les politiques qui dans la seconde moitié du siècle l'ont d'ailleurs le mieux explicité. D'abord le Mouvement gaulliste, dans les années 1950 à 1970, et à qui les Scop doivent l'un de leurs outils le plus précieux avec les accords de participation ; leurs leaders en ce domaine, René Capitant et Louis Vallon, ont toujours regretté que le Mouvement Scop n'accueille pas en son sein des formes nouvelles de sociétés adaptées à des grandes tailles industrielles avec, par exemple, les "sociétés anonymes à participation ouvrière".

C'est le même type de critique qu'ont exprimé, dans les années 1980, des dirigeants socialistes, à commencer par Michel Rocard et Jean Le Garrec regrettant que la

**Congrès Scop
Montpellier
1994**



© Jean Pottier

**Congrès Scop
Lille
1997**



© Jean Pottier

**Congrès Scop
Lyon
2000**



© Studio Base2

formule Scop ne puisse pas mieux se décliner pour s'ouvrir à des tailles d'entreprises plus importantes.

Dernier avatar, alors que la formule Scop est accessible à tous les métiers et notamment aux services, elle est trop longtemps apparue réservée à ceux qui en avaient fait, et heureusement, le succès à savoir les coopératives du Btp, du Livre, des Métaux et de l'électronique.

En définitive, le bilan de ce siècle Scop se relie bien avec les grands axes d'ouverture adoptés par les trois derniers Congrès de la Cgscop :

- l'ouverture d'un Mouvement qui se caractérise d'abord par son potentiel multiprofessionnel et par la diversité de ses pratiques coopératives (Congrès de Montpellier),
- l'ouverture à des partenariats et alliances multiples pour promouvoir de nouvelles solutions et formes coopératives (Congrès de Lille),
- l'ouverture par une dynamique de développement adossée à une stratégie fédérative renouvelée (Congrès de Lyon).

À chacun, au vu de ce bilan historique, de mesurer combien ces enseignements du passé constituent les racines de l'avenir Scop, celui des "salariés co-entrepreneurs du 21^e siècle".

Michel Porta